



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2578
29 décembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Macron et ses députés aux ordres du patronat



Budget 2018
Pouvoir d'achat
attaqué

p.3

Espagne
L'impasse
du nationalisme

p.6

SNCF
Cheminots et
usagers trinquent

p.10

Macron, ses ministres et députés, au combat contre les travailleurs

En cette période de Noël, ayons une petite pensée pour les pauvres... députés macronistes. Plusieurs d'entre eux se sont plaints de leurs conditions de travail. Certains gagnaient auparavant 20000 euros par mois et, a expliqué l'un d'entre eux, « se retrouvent avec quatre fois moins », alors qu'ils travaillent « beaucoup plus ». Une autre députée, également payée 5000 euros par mois, s'épanche, sans rire: « Je vais moins souvent au restaurant, je mange pas mal de pâtes, j'ai ressorti des vêtements de la cave et je vais devoir déménager. » Elle n'est pas sûre de « tenir jusqu'au bout »! Une autre regrette que son mari soit contraint à la même diète qu'elle, malgré son goût pour les belles voitures: il ne pourra pas acheter une Porsche Cayenne à cause du regard des « gens malveillants »: « C'est terrible », pleurniche-t-elle. Et ce sont ces gens-là qui trouvent que le smic, avec ses 1 150 euros net mensuels, est trop élevé!

Les ministres n'ont pas osé se plaindre de leurs revenus. Il faut dire qu'ils ont déjà du patrimoine, comme cela a été récemment publié. Une douzaine d'entre eux sont millionnaires, le pompon revenant à Muriel Pénicaud, ancienne DRH de Danone, où elle avait empoché un million d'euros pour avoir mis en œuvre un plan de licenciements. Elle poursuit en quelque sorte sa tâche au ministère du Travail.

Quant à Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, il possède certes un scooter électrique, mais aussi six voitures, dont une BMW et une Land Rover, une grosse moto et un bateau à moteur. Il est vrai qu'il n'avait promis la fin des voitures diesel et essence que pour 2040...

Ces députés et ministres, censés « faire de la politique autrement » et incarner « la société civile », représentent surtout les milieux patronaux et les plus riches. Il est logique que leur politique soit tout entière dédiée à la classe capitaliste.

Depuis qu'ils sont arrivés au pouvoir, l'ex-banquier Macron et ses sbires ont porté bien des coups au monde du travail. Ils sont allés au pas de charge et se disent aujourd'hui « fatigués »... Avec les ordonnances travail, ils ont donné toute latitude au patronat pour licencier et revoir à la baisse les accords d'entreprise. En plafonnant les indemnités prud'homales, ils ont satisfait une demande du Medef: les salariés ne pourront même plus espérer un

petit pécule quand ils seront licenciés abusivement.

En même temps, le gouvernement a abaissé les APL. Au 1^{er} janvier, il augmente la CSG de 1,7 % – une mesure dont les retraités paieront le prix fort. Et, dans les mois à venir, d'autres attaques sont prévues, avec la réforme de l'assurance chômage, qui vise notamment à réduire les indemnités versées aux demandeurs d'emploi.

D'une manière ou d'une autre, ils font payer aux classes populaires les cadeaux fiscaux faits aux riches. Car, en même temps, le gouvernement Macron-Philippe supprime l'impôt sur la fortune et réduit celui sur les sociétés.

Dans sa guerre contre les classes populaires, il ne recule pas devant les mesures les plus crasses contre les migrants, les pauvres parmi les pauvres. Le ministre Collomb exige des préfets et des policiers qu'il y ait plus d'expulsions. Les contrôles aux frontières sont durcis, obligeant ceux qui fuient la guerre, la dictature ou la faim, à prendre des risques toujours plus grands pour gagner la France ou la Grande-Bretagne. Le droit d'asile est bafoué. Le gouvernement veut traquer les migrants jusque dans les centres d'hébergement gérés par les associations. Et il prépare une loi « asile et immigration », qui vise à durcir encore l'accueil des étrangers et à faciliter leur expulsion.

C'est une véritable guerre sociale que Macron et son gouvernement mènent aux travailleurs et aux plus pauvres. Mais s'ils se pavanent, comme Macron dans son palais de l'Élysée la semaine dernière, c'est qu'ils n'ont rencontré pour l'instant qu'une résistance limitée. Le monde du travail garde toutes ses forces. Il nous reste à nous en servir contre ces attaques en règle et à utiliser les armes dont disposent les travailleurs: les luttes, les grèves et les manifestations de masse.

Alors, s'il n'y a aucun doute sur les projets du gouvernement pour 2018, souhaitons que cette année soit celle de la riposte ouvrière. Souhaitons que, comme il y a cinquante ans, lors de la grève générale de mai et juin 1968, la classe ouvrière refuse de continuer à subir.

Alors, le roitelet Macron ravalera sa morgue, et ses petits marquis du Parlement auront de bonnes raisons de pleurnicher.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE		ENTREPRISES		IL Y A 70 ANS	
Éducation: des jeunes contre le sexisme	4	Carburants: l'État fait le plein	12	SNCF: usagers et cheminots trinquent	10	Abbeville-Le Tréport ligne menacée	10
Guadeloupe - Martinique: la honte doit changer de camp	4	Espagne: les droites nationalistes, gagnantes des élections	6	Procès du TGV-Est	10	Nos lecteurs écrivent	10
Mort de deux jeunes à Lille: la police mise en cause	5	États-Unis: une épidémie d'hépatite en Californie	6	Hôpitaux de Marseille: « soigner les humains »	11	Rouen: le collectif Vieux Debout	11
Amendes: nouveau racket	4	Maroc: décès de deux mineurs à Jerada, la colère	7	Franche-Comté: aides à domicile	11	Pimkie: menaces de licenciements	12
Migrants: le projet Collomb ne passe pas	5	Turquie: plus dure sera la chute?	7	Argenteuil: prime discriminatoire	12		
Faux pas dans La République en marche	5	Jérusalem, capitale bananière	7				
Bayonne: liberté de circulation et d'installation!	5	ENTREPRISES					
Limoges: une manifestation de soutien	5	PSA - Poissy: injustice de classe	9				
Hébergement d'urgence: une crise annoncée	5	PSA - Sochaux	9				
Augmentations: ils nous gonflent avec le gaz	12	Michelin - Cholet	9				
		Renault- Sovab - Batilly	9	Les grèves de novembre-décembre 1947 en France	8		

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Budget : au profit des plus riches

Le Parlement a adopté définitivement jeudi 21 décembre le premier budget du quinquennat Macron. Le gouvernement répète que les impôts baisseront de 1,8 milliard d'euros en 2018 et de 5,5 milliards en 2019. « Un budget de pouvoir d'achat », a déclaré Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, dont le métier est de faire passer des vessies pour des lanternes.

En effet, mardi 19 décembre, deux jours avant le vote du budget vanté comme si favorable aux ménages, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié une estimation selon laquelle la facture fiscale pour 2018 s'alourdira de 4,5 milliards, en raison de l'augmentation de la CSG, des taxes sur le tabac ou l'énergie. L'Insee estime que, pour l'année 2018, « la combinaison de ces hausses et de ces baisses (fiscalité et cotisations sociales) augmenterait les prélèvements obligatoires sur les ménages (...), ce qui ôterait 0,3 % à l'évolution du pouvoir d'achat ».

Le ministère des Finances et des Comptes publics a aussitôt répliqué dans un communiqué que les calculs de l'Insee étaient faux, et le gouvernement continue de marteler que, sous Macron, promis, juré,

les impôts baisseront pour les ménages. Mais, même sans les calculs de l'Insee, les travailleurs, les retraités et en général les familles populaires savent que c'est un conte à dormir debout.

Ainsi la TVA, l'impôt le plus injuste et celui qui rapporte le plus à l'État, continuera de peser sur les

budgets, touchant proportionnellement bien plus les petits revenus que les gros. Les seules baisses d'impôts indiscutables décidées par Macron au vu et au su de tous sont celles que le gouvernement accorde aux plus riches par la réforme de l'ISF et le plafonnement forfaitaire à 30%. Les plus riches profiteront d'une baisse d'impôt totale de plus de 4 milliards d'euros.

Alors oui, indiscutablement, le budget 2018 est un budget de pouvoir d'achat... pour les millionnaires, devrait ajouter le ministre Darmanin.

Boris Savin



Pénicaud : quel Code du travail ?

D'après un procès-verbal de l'inspection du travail révélé par *Le Canard enchaîné*, l'entreprise Business France, dirigée à l'époque par l'actuelle ministre du Travail Muriel Pénicaud, a cumulé pas moins de 671 infractions au Code du travail entre juillet 2016 et mai 2017.

Une équipe d'inspecteurs du travail a ainsi relevé des dépassements de la durée légale de travail

pour 92 salariés, qui auraient travaillé bien plus que les dix heures quotidiennes réglementaires, parfois même treize heures. La semaine de travail pouvait dépasser les 48 heures légales, le record étant de 55 heures par semaine pour quinze salariés. Certains travaillaient de nuit sans autorisation, d'autres ne bénéficiaient pas du repos légal de 11 heures. La direction, contactée, a donné une

explication pour le moins surprenante: les pointeuses seraient trop éloignées des lieux de travail.

Muriel Pénicaud était déjà empêtrée dans une affaire de favoritisme dans un voyage organisé pour Macron en 2016. Aujourd'hui, elle est épinglée dans sa spécialité en tant que ministre: la casse du Code du travail. Cela s'appelle avoir le profil de l'emploi.

Aline Urbain

CSG : en hausse

La CSG, taxe inventée par Rocard en 1991 (elle était alors de 1,1 %) subira en janvier une hausse de 1,7%. Plus rentable pour le fisc que l'impôt sur le revenu, la CSG, qui avait rapporté en 2016 près de 94 milliards d'euros, en rapportera 22 de plus l'an prochain. La plupart des salariés et des retraités seront touchés, seuls les plus pauvres seront épargnés.

Il s'agissait, dans les promesses de Macron, d'une partie du dispositif destiné à « redonner du pouvoir d'achat » aux salariés. En effet, le projet comprenait, outre ce volet « hausse des impôts » un volet « baisse des cotisations », consistant en principe à supprimer les cotisations salariales pour le chômage et la maladie. Mais, autant le prélèvement supplémentaire de CSG va intervenir dès le 1^{er} janvier, autant la baisse des cotisations va être étalée sur l'année, une partie en janvier, l'autre partie aux alentours de la rentrée scolaire. Ce décalage au détriment des salariés permettra au gouvernement de générer quelques milliards d'économies budgétaires.

Les plus mal lotis seront de toute façon ceux qui ne pourront à aucun moment

bénéficier de la suppression des cotisations sociales, les fonctionnaires, les travailleurs indépendants et les quelque 16 millions de retraités qui verront dans leur majorité leur taux de CSG passer de 6,6% à 8,3%. Cette hausse ne sera nullement compensée. Le pouvoir d'achat de ces millions de travailleurs âgés fondra donc car, à la hausse des prélèvements, s'ajouteront celle des taxes sur les carburants et le tabac, ainsi que les augmentations de prix, dont celle du gaz.

Quant à la promesse de diminution de la taxe d'habitation, non seulement elle n'est pas prévue pour s'appliquer à la totalité des redevables, mais on attend encore de savoir quand et dans quelles proportions elle interviendra.

Viviane Lafont

Salaires : petits smic et gros profits

Le gouvernement a fixé l'augmentation du smic à 1,24% pour le 1^{er} janvier 2018. Il passera de 1151 euros à 1173 euros mensuels net. La revalorisation automatique et obligatoire est ainsi appliquée sans coup de pouce, comme c'est le cas depuis cinq ans.

La revalorisation automatique est dérisoire. Basée sur l'inflation officielle, elle ne tient même pas compte de l'inflation réelle. Mais c'est encore trop pour le patronat, et une campagne a commencé pour

satisfaire ses souhaits. Ainsi, un récent rapport a tranquillement expliqué que cette revalorisation minimale du salaire minimum serait insupportable pour l'économie.

Les bénéficiaires du CAC 40 au premier semestre de 2017 ont, eux, été plutôt solides: ils ont battu des records permettant aux actionnaires de se répartir plus de 51 milliards d'euros, soit une augmentation de 40%. En voilà, un coup de pouce.

G. R.

Cercle Léon Trotsky

Le mouvement communiste face à la question nationale

Vendredi 19 janvier à 20h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

Métro: Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 €

Contrôles fiscaux : comme larrons en foire

Les relations entre l'administration fiscale et les entreprises, au moins les très grandes, n'ont jamais été mauvaises. Elles devraient maintenant baigner dans la joie, la bonne humeur et, pour le dire avec les mots du gouvernement, la confiance.

Depuis 2013, à la demande du gouvernement précédent, le fisc a testé une nouvelle méthode avec une vingtaine d'entreprises. Les contrôleurs fiscaux, devenus conseillers,

examinent les comptes de l'entreprise avant la clôture de l'exercice. Ainsi, lorsqu'ils relèvent quelque chose d'illégal, la discussion s'engage sur-le-champ et se résout à la satisfaction générale. C'est ce qu'on appelle une « relation de confiance ».

Pour frauder le fisc, inutile d'embaucher un avocat fiscaliste aux tarifs prohibitifs, le contrôleur indique lui-même jusqu'à quel point l'État va se laisser escroquer sans protester.

Puis il contrôle et certifie sa propre décision.

Macron, à la suite de Hollande, est donc en chemin pour privatiser le contrôle fiscal, ou nationaliser la fraude, selon le point de vue. Après quoi, deux voies s'ouvriront à lui: privatiser complètement le recouvrement de l'impôt ou exonérer totalement les riches. L'Ancien régime faisait les deux, cela a même été une des causes de la Révolution de 1789.

P. G.

Éducation : des jeunes contre le sexisme

Les révélations sur les violences sexuelles subies par les femmes depuis l'affaire Weinstein ont décidé des lycéennes à dénoncer les injures à caractère sexuel ou les attouchements subis dans les établissements scolaires.

Ainsi, jeudi 21 décembre, 300 jeunes, filles et garçons, ont bloqué l'entrée du lycée Pissaro de Pontoise, dans le Val-d'Oise, pour protester contre ces violences.

Tant mieux si des lycéennes et des collégiennes réagissent collectivement contre la loi du silence imposée par la honte, par le sentiment d'impuissance, par la pression des garçons

agresseurs.

Mais la lutte contre les violences sexistes en milieu scolaire est aussi de la responsabilité de l'Éducation nationale et dépend des moyens accordés par le ministère.

Bien sûr, ni le collège ni le lycée ne peuvent faire totalement disparaître les préjugés et le sexisme qui imprègnent la société. Mais



21 décembre, blocus du lycée Pissaro de Pontoise.

l'école pourrait et devrait être le cadre pour une éducation luttant contre les stéréotypes et les comportements violents contre les filles.

C'était le but des ABCD de l'égalité, un programme d'enseignement expérimenté dans les écoles, auquel le ministère de l'Éducation nationale, dirigé alors par Benoît Hamon, avait renoncé sous la pression

de l'extrême droite et des religieux.

Dans leur scolarité, les élèves ne peuvent compter bien souvent, pour discuter librement des relations entre hommes et femmes, que sur les initiatives d'enseignants engagés, qui ne présentent pas la sexualité uniquement sous l'angle de la physiologie ou pour mettre en garde contre les maladies sexuellement

transmissibles.

Pour l'actuel ministre de l'Éducation nationale, Blanquer, il n'est pas question de remettre à l'ordre du jour, sous une forme ou une autre, cette question de l'égalité entre les femmes et les hommes, car le gouvernement est bien trop frieux à l'égard des calotins de la Manif pour tous et de leurs semblables.

Boris Savin

Guadeloupe – Martinique : la honte doit changer de camp !

L'article suivant est extrait du journal trotskyste *Combat ouvrier* (Antilles-UCI).

« En octobre, des actrices de cinéma ont dénoncé un grand producteur de Hollywood. En quelques semaines, leur exemple a donné confiance à des milliers d'autres femmes, qui ont elles aussi dénoncé le harcèlement sexuel qu'elles ont vécu. [...]

Mi-novembre, en Guadeloupe, le journal lycéen et étudiant *Rebelle!* a dénoncé publiquement la protection dont bénéficie un professeur du lycée Baimbridge, qui harcèle sexuellement des lycéennes depuis plus de dix ans sans que le rectorat ne réagisse. Cela fait sept ans que *Rebelle!* proteste contre l'attitude des responsables académiques, qui protègent les « éducateurs » harceleurs, quand

ils n'en font pas eux-mêmes partie. Au lycée agricole de Convenance, cela a permis de faire condamner un professeur, qui ne pourra plus travailler avec des mineurs.

Les hommes harceleurs ne se trouvent pas que dans les écoles, loin de là. Au travail, beaucoup de femmes sont confrontées au harcèlement sexuel, depuis les remarques déplacées et humiliantes jusqu'aux agressions les plus brutales. [...]

Aux Antilles, le sexisme est aggravé par la pauvreté. Les femmes des couches populaires, les travailleuses comme les chômeuses, doivent affronter toutes les difficultés de la vie et subir en plus cette discrimination sexiste. Cette situation



Statue de la mulâtresse Solitude érigée aux Abyennes (Guadeloupe).

a donné naissance à la femme potomitan (poteau central), qui est un modèle de force et de courage. C'est une image positive de la femme, héritée de la lutte pour l'existence de toutes celles qui ont fait face, depuis l'époque de l'esclavage, et qui continuent à faire face.

Mais cette femme potomitan est parfois considérée de manière un peu condescendante. Elle serait surtout cantonnée à la vie familiale, toute dévouée à ses enfants, et occupée à survivre au quotidien. C'est une fausse image. Car dès que les classes populaires se révoltent, ce sont les femmes qui sont en tête ! En Martinique comme en Guadeloupe, tous les grands mouvements ont eu leurs héroïnes, comme

Lumina Sophie ou la mulâtresse Solitude. Et avec elles il y avait des milliers de femmes anonymes, dont l'histoire n'a pas retenu le nom.

En ce moment, les femmes dénoncent avec raison les « porcs » qui les harcèlent. Ces dénonciations sont précieuses, car elles permettent aux femmes de faire que la honte change de camp. Mais à l'avenir, lorsque les travailleurs reprendront le chemin d'une lutte d'ensemble, on peut parier que les femmes sauront une fois de plus se porter à la tête du combat. Ce sera leur plus belle revanche contre les petits messieurs qui se permettent aujourd'hui de les harceler ! »

Combat ouvrier

Mort de deux jeunes à Lille : la police mise en cause

Vendredi 15 décembre, quatre jeunes ont été heurtés par un TER près de la gare de Lille-Flandre. Deux en sont morts. Des deux qui ont survécu, le moins grièvement blessé a déclaré sur FR3 que les jeunes du quartier sont régulièrement contrôlés et parfois frappés par la police. Alors, voyant des policiers arriver avec des matraques, ses copains et lui avaient sauté un mur pour leur échapper, sans savoir qu'un train arrivait de l'autre côté.

Comme chaque fois que la police se trouve mise en

cause, la justice a aussitôt répliqué en accusant les victimes. Le procureur de Lille a ainsi qualifié de rumeur le récit du jeune survivant. Mais, les familles des quatre victimes ayant pris un avocat, la justice a dû ouvrir une enquête pour recherche des causes de la mort.

Non seulement le procureur ne parle plus de rumeur, mais il reconnaît maintenant qu'une BST (brigade spécialisée de terrain) intervenait bien sur place à l'heure indiquée par le jeune. Cela fait dire à l'avocat des victimes : « Soit

il n'était pas informé (de cette présence policière), et c'est un dysfonctionnement grave, soit il était informé, et c'est un maquillage » de l'avoir niée.

S'il se confirme que des policiers sont à l'origine de ce drame, les juges vont-ils les blanchir, comme ceux impliqués dans l'affaire de Clichy-sous-Bois en 2005, où deux jeunes avaient péri électrocutés dans le transformateur où ils se cachaient pour échapper aux coups des policiers ?

Pierre Laffitte

Amendes : nouveau racket

À partir du 1^{er} janvier, les villes seront libres de fixer le tarif des amendes pour le non-paiement du stationnement, qui est actuellement de 17 euros. Rares sont celles qui baisseront ce tarif, telles Castres ou Nancy, la plupart en profiteront pour l'augmenter. Ainsi, dans les centres-villes, l'amende sera de 60 euros à Lyon et de 50 à Paris. En outre, dans la capitale, l'automobiliste en infraction de stationnement pourra être verbalisé plusieurs fois par jour.

Le président du groupe écologiste de Paris se

réjouit de cette mesure, le prix « suffisamment élevé » étant, à son avis, dissuasif pour les 90% des automobilistes qui ne paient rien, alors qu'ils « utilisent l'espace public pour se garer ». Comme si chacun avait accès à un garage privé !

Les villes ont vu leurs ressources diminuées avec la baisse des dotations de l'État. Elles cherchent tous les moyens pour compenser la perte, en faisant payer cher ceux qui n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture pour se rendre au travail.

M.L.

Migrants : le projet Collomb ne passe pas

La circulaire sur les migrants du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a non seulement provoqué la colère des associations d'aide aux migrants, mais créé des remous au sein même de sa majorité.

Cette circulaire, publiée le 12 décembre, prévoit que des équipes mobiles seront dépêchées dans les centres d'hébergement d'urgence afin de recenser les étrangers. L'objectif du gouvernement est bien de faire un premier tri et de renvoyer dans leur pays les déboutés du droit d'asile. Les associations qui refusent de devenir des annexes de la préfecture craignent en plus que les migrants fuient les centres d'hébergement, dont les capacités d'accueil sont déjà notoirement insuffisantes, et se mettent en danger en retournant à la rue.

Devant la réaction des associations, le gouvernement a effectué un premier recul en annonçant le 20 décembre que la notion de « pays tiers sûr » allait être retirée du projet de loi sur l'immigration présenté en 2018. Présente dans la première mouture du texte gouvernemental, cette mention prévoyait le renvoi d'un débouté du droit d'asile non pas vers son pays d'origine, mais vers l'un des pays hors de l'Union européenne par lequel il aurait pu transiter, sans même que son histoire ait été entendue ou son dossier examiné sur le fond par l'administration.

Mais, en dehors de cette mesure, le projet de loi reste inchangé, avec notamment le doublement de la durée légale de rétention dans les centres de rétention administrative (CRA), qui passerait de quarante-cinq

à quatre-vingt-dix jours. L'objectif du gouvernement demeure d'expulser davantage de migrants, et non de mieux les accueillir, contrairement à ce qu'affirme le Premier ministre. Celui-ci a reçu les représentants des associations le 21 décembre et leur a affirmé que nulle contrainte ne serait exercée sur les migrants lors du recensement et que les associations n'étaient bien sûr pas appelées à dénoncer les déboutés du droit d'asile. Il a cependant omis d'évoquer le fait qu'en cas de refus le migrant serait convoqué à la préfecture de son domicile, et donc susceptible d'être renvoyé.

Le président d'une fédération d'associations a ainsi résumé la situation: « Nous n'avons pas été entendus, nous n'avons rien obtenu. » Il a renouvelé son appel à la « résistance passive », demandant à tous les responsables des centres d'hébergement de ne pas autoriser les équipes mobiles à rentrer dans les chambres et de ne fournir aucun renseignement et surtout aucune liste.

Le Premier ministre a prévu une nouvelle réunion de concertation le 11 janvier, à laquelle seraient également conviés des maires. Certaines associations envisagent de la boycotter, refusant à juste titre de cautionner la politique de chasse aux migrants du gouvernement.

Aline Urbain



Faux pas dans La République en marche

Les associations ne sont pas les seules à avoir dénoncé la circulaire Collomb. Au sein même de l'Assemblée, certains députés se sont émus de cette nouvelle attaque contre les migrants. En particulier Sonia Krimi, députée LREM, a débuté ainsi une question au ministre de l'Intérieur: « Tous les étrangers de France ne sont pas des terroristes.

Tous les étrangers de France ne sont pas d'indélicats fraudeurs aux aides sociales. Dire le contraire c'est jouer avec les peurs. » Interrogée à la sortie de l'hémicycle, elle est bien vite rentrée dans le rang, affirmant qu'elle exprimait la voix de la majorité, puisque Macron était pour l'accueil des migrants. À d'autres!

A.U.

Bayonne : liberté de circulation et d'installation !

Mardi 19 décembre, plus de 300 personnes sont venues à la gare de Bayonne faire leurs adieux à 21 migrants originaires d'Afrique. Ils étaient hébergés depuis trois mois au centre d'accueil et d'orientation, où ils avaient tissé des liens avec leurs enseignants et la population.

Leur train partait pour

Pau, où le centre accueille actuellement 90 migrants. Ensuite, ils devraient être expulsés, sans doute vers l'Italie, le premier pays où ils ont débarqué après avoir traversé le désert, puis la Méditerranée et tous leurs dangers, avant d'être vraisemblablement renvoyés vers les situations de guerre et de misère

qu'ils ont fuies.

L'attente du train fut longue, ponctuée de chants, de sirènes et de bien des larmes de part et d'autre. Un réfugié s'adressa aux manifestants: « J'aurai cette ville dans mon cœur jusqu'à la fin de mes jours. J'ai compris ici que nous sommes tous des humains. »

Correspondant LO



Gare de Bayonne, le 19 décembre.

Limoges : une manifestation de soutien

Samedi 23 décembre, le collectif de soutien aux migrants Chabatz d'entrar appelait à manifester contre la politique du gouvernement. Le but était aussi de collecter de l'argent, pour renflouer les fonds de l'association qui n'a plus assez

de moyens pour louer des chambres d'hôtel aux migrants qui dorment dans les rues de Limoges.

Après s'être rassemblés devant la mairie, les manifestants ont défilé jusqu'au marché de Noël bondé. Ils ont attiré l'attention de la

foule à l'aide de parodies de chansons de Noël dénonçant la barbarie du sort réservé aux migrants et en appelant à la solidarité. Beaucoup de passants sont venus prendre des tracts et apporter un soutien financier.

Correspondant LO

Hébergement d'urgence : une crise annoncée

De plus en plus de personnes, y compris des familles entières, dorment dans la rue. Toutes les grandes villes voient renaître des campements de fortune aussitôt que les gendarmes ont démonté les précédents. Dans les villes plus petites, on trouve de plus en plus souvent des malheureux dans des cabines téléphoniques, des abribus, des laveries...

Dans leurs bilans de fin d'année, les quotidiens régionaux relatent telle ou telle occupation de faculté ou autre lieu public par des sans-abri, migrants de tous âges, familles dans le besoin.

À l'approche de l'hiver, devant cette situation aussi catastrophique que prévisible, il n'y a eu aucun plan de logement d'urgence, aucune aide supplémentaire aux services, publics ou bénévoles, qui s'occupent des sans-abri. Des lieux d'accueil sont même actuellement fermés... parce qu'il ne fait pas assez froid! La seule mesure gouvernementale en la matière a été l'autorisation donnée à la police de faire le tri dans les centres d'hébergement,

de façon à en exclure ceux qui, selon les préfets, n'y auraient pas droit. Les associations qui aident les sans-abri se sont élevées à juste titre contre ce décret. Elles ne sont pas là pour juger et trier ceux qui sont à la rue, mais pour tenter de les aider.

Ce qu'on nomme pudiquement « la crise de l'hébergement d'urgence », et qui n'est que la conséquence visible dans les rues de la crise de la société, ne peut aller qu'en empirant. La course au profit, les guerres et la misère qu'elles engendrent, continueront à jeter sur les routes des populations entières, dont les plus chanceux arriveront en Europe, dans le plus complet dénuement. Les

licenciements, la baisse du niveau de vie, le recul des services publics, la sauvagerie des rapports sociaux fabriqueront ici même toujours plus de sans-abri. Les décisions gouvernementales réduiront encore les moyens des associations qui les aident. La police leur rendra la vie toujours plus difficile, sans évidemment les faire disparaître.

Macron avait dit en juillet ne plus vouloir d'hommes et de femmes dans les rues avant la fin de l'année. Faute de vouloir consacrer un centime supplémentaire pour les héberger, il tente désormais de les faire chasser des rues à coups de matraque, applaudi par la réaction au cœur de pierre, au front de taureau et au portefeuille d'airain. Heureusement, dans la société sont aussi très nombreux ceux qui savent se dévouer pour aider les plus démunis, et en particulier les sans-abri, d'où qu'ils viennent.

Paul Galois

Espagne : les droites nationalistes, gagnantes des élections

L'article suivant a été écrit par nos camarades de *Voz obrera* (Voix ouvrière - Espagne - UCI) après les résultats des élections catalanes du 21 décembre.

« Les résultats des élections régionales en Catalogne ont maintenu la polarisation des votes en fonction des deux camps nationalistes. Le bloc nationaliste catalan partisan de l'indépendance d'un côté et, de l'autre, le bloc nationaliste représenté par le Parti populaire de Rajoy et le parti Ciudadanos, maintiennent l'Espagne divisée en deux.

L'image de l'opinion publique donnée par ces élections montre de plus en plus un recul des forces de gauche en faveur de la droite de chacun des deux camps. Ainsi, la classe travailleuse s'est vue divisée par le nationalisme. Dans l'affrontement politique en cours, elle n'a pas fait entendre ses intérêts et ses besoins. En restant sur le terrain du nationalisme, elle est tombée dans un piège dont bénéficient la droite et la bourgeoisie.

Ces élections ont connu une importante participation, 82 %, la plus importante depuis la mort de Franco. Pour le Parti populaire (PP), qui avait fondé ses espoirs dans la participation de la majorité silencieuse pour un retournement en faveur de l'espagnolisme unioniste, le revers a été énorme. Il s'effondre et ne garde que trois députés. Les élections ont donc sanctionné le parti de Rajoy pour son recours à l'article 155 de la Constitution et la suspension du gouvernement de l'autonomie catalane, ainsi que pour les

mesures judiciaires répressives utilisées depuis le référendum du 1^{er} octobre, où les indépendantistes avaient obtenu une majorité.

Ciudadanos, parti anti-indépendantiste, mené en Catalogne par Inès Arimadas, a récolté de nombreuses voix du PP et de la partie de l'électorat populaire des villes non indépendantistes. Il est ainsi la force politique qui a recueilli le plus de voix, mais il ne pourra pas former de gouvernement, puisqu'en fin de compte le bloc indépendantiste disposera d'une majorité grâce aux accords entre ses diverses composantes. En réalité, grâce à la participation élevée, le bloc indépendantiste comme le bloc constitutionnaliste ont gagné des voix, mais entre les deux la différence n'est que de 165 000 voix.

Avec ces résultats serrés, 34 sièges pour Junts x Cat (le regroupement électoral autour de Puigdemont), 32 pour Esquerra republicana, et les 4 du mouvement radical catalaniste CUP, Puigdemont, Junqueras et Riera sont amenés à s'entendre pour former un gouvernement. Et de la même façon Rajoy, pour le gouvernement central, doit prendre note du résultat électoral et agir en conséquence. Il est à supposer que tous ces gens tenteront de s'entendre pour trouver une issue à court terme à cette situation. En effet une partie de ces dirigeants catalans sont en



En septembre 2017, en Catalogne.

prison ou sous le coup de poursuites judiciaires, tandis que Puigdemont reste à Bruxelles. À plus long terme, une réforme constitutionnelle est à l'ordre du jour pour tenter d'éviter que le conflit ne s'enlise dans une boucle sans issue.

Pour les communistes révolutionnaires que nous sommes, on ne peut pas ne pas voir que c'est la droite le grand vainqueur en Catalogne et que ce sont les formations de gauche qui ont reculé.

En effet il ne faut pas oublier que le parti de Puigdemont a été le parti de l'austérité en Catalogne, bien que, de façon démagogique, il ait voulu faire passer les coupes budgétaires comme des impôts provenant des diktats de Madrid. Par ailleurs, à droite toujours, Ciudadanos, que beaucoup considèrent comme une sorte de double du PP, se prétend une alternative à la droite corrompue de Rajoy.

La Catalogne est pour le moment divisée selon des critères nationalistes, et non des critères sociaux, une division dans laquelle n'apparaissent pas les problèmes des travailleurs. Dans le reste de l'Espagne aussi, la droite s'est réveillée et a secoué ses vieux complexes, apparaissant à visage découvert face à la société.

Dans notre époque de crise capitaliste, qu'il s'agisse de gouvernements de droite ou de gouvernements qui se prétendent plus sociaux ou libéraux, ceux-ci s'en prennent directement à la classe travailleuse et aux classes populaires, avec l'objectif de préserver les bénéfices des banques et des grands capitalistes : c'est leur raison d'être. Le nationalisme, de part et d'autre, n'est rien de plus qu'un piège qui empoisonne la population ouvrière dans des illusions qui favorisent la bourgeoisie et ses forces de droite, et servent à masquer l'exploitation, les

coups sociaux, la précarité et le chômage.

Nous sommes convaincus qu'en Catalogne comme dans le reste du pays la population en général et les travailleurs vont reprendre le chemin de l'union et de la solidarité ouvrières, unique chemin possible pour lutter contre le chômage, contre les expulsions de logements, pour vaincre la pauvreté, comme tant d'autres problèmes auxquels les classes populaires sont confrontées.

Dans ces élections, apparaît clairement la nécessité de construire un parti ouvrier communiste qui représente et soit la voix des travailleurs, en défendant la perspective d'un avenir socialiste. C'est pourquoi la seule chose à faire est de s'unir contre les Puigdemont et les Rajoy, Arrimadas et autres, et lutter contre la bourgeoisie, et au final contre l'État capitaliste, qu'il soit catalan ou espagnol. »

Voz obrera

États-Unis : épidémie d'hépatite en Californie

L'article ci-dessous est traduit du journal trotskyste américain *The Spark* (13 novembre).

« Quand un policier de Los Angeles a déclaré une hépatite A, les responsables

du syndicat de la police ont demandé à la ville de vacciner 1 600 policiers. « Nous ne



Prospectus distribué à San Diego en octobre 2017.

pouvons pas, ont répondu les autorités municipales, nous n'avons que 100 vaccins contre l'hépatite A.» Au milieu d'une épidémie d'hépatite A, et alors que la Californie a déclaré l'état d'urgence, la ville de Los Angeles n'aurait que 100 vaccins de disponibles ? Cela suffit à montrer que la santé publique n'est pas dans les priorités des responsables de Los Angeles.

C'est en premier lieu leur indifférence pour le bien-être de la population qui a, au moins en partie, rendu cette épidémie possible. Celle-ci, qui a commencé dans le comté de San Diego, au sud de l'État, et s'est étendue aux comtés de Los Angeles et de Santa Cruz, a surtout frappé les sans-abri, en raison d'une insalubrité extrême. Le nombre de sans-abri a

augmenté en raison des suppressions d'emplois et des baisses de revenu. Les prix des logements et les loyers ont explosé, faisant de nombreux sans-abri.

Au lieu de les traiter comme un problème social et de les aider, les autorités les criminalisent et essaient de les chasser hors des quartiers riches. C'est ainsi que, dans le quartier miséreux de Skid Row (les « bas-fonds ») de Los Angeles, il n'y a que neuf WC disponibles pour les 1 800 sans-abri qui y vivent. Nombre d'entre eux doivent faire leurs besoins dans la rue, et le virus de l'hépatite A se transmet ainsi à d'autres. Ne pas être en mesure de se laver les mains contribue à propager la contagion.

Une fois qu'une épidémie comme celle de l'hépatite A éclate, le système capitaliste

lui permet de se diffuser rapidement. Le vaccin contre l'hépatite A est cher. Les firmes qui le fabriquent, les géants de la pharmacie Merck et GlaxoSmithKline, fixent des prix élevés pour augmenter leurs profits, pas pour le rendre abordable.

On dit souvent que l'hépatite A est une maladie du tiers-monde, parce qu'elle se répand en raison de l'insalubrité, combinée à la pauvreté. Mais ces conditions existent et se propagent dans le riche sud de la Californie. Comme la pauvreté du tiers-monde, la poussée évitable d'hépatite A, dans cette Californie qui appartient au premier monde, est un résultat direct du système capitaliste. »

The Spark

Maroc : décès de deux jeunes mineurs à Jerada, la colère!

Le 22 décembre, deux ouvriers, des frères de 23 et 30 ans, sont morts noyés dans une des nombreuses mines de fortune creusées à Jerada, l'ancienne capitale de l'antracite du nord-est marocain, désormais une des villes les plus pauvres d'une région abandonnée. Ces deux nouveaux décès, survenant après d'autres, ont déclenché la colère de la population.

À la fermeture en 2000 de la mine d'antracite exploitée depuis plus de soixante-dix ans par les Charbonnages du Maroc, 9 000 personnes se sont retrouvées au chômage. Il n'y a plus de travail à Jerada, ville qui compte encore 45 000 habitants. Plus assez rentable pour une exploitation capitaliste, la veine est encore creusée par des centaines des travailleurs qui n'ont que cette solution pour survivre. «*Nous vivons dans une région sinistrée, où une partie des habitants n'a que le choix de creuser des puits pour subvenir à ses besoins*», constate un militant de l'Association marocaine des droits de l'homme.

Comme en témoigne l'un d'entre eux dans une vidéo, avec 1 600 dirhams gagnés

à l'usine (143 euros), il devait en payer 750 pour l'eau et 460 pour l'électricité. Les salaires de misère ajoutés au chômage massif conduisent ces hommes à creuser des puits sauvages, jusqu'à 30 mètres de profondeur, puis des galeries étroites laissant à peine la place de se glisser. Les sacs de charbon sont remontés par des collègues à l'aide d'un treuil, d'une corde, d'un vieux pneu et évidemment des mains. Parfois, un compresseur envoie de l'air au fond par l'intermédiaire d'un tuyau d'arrosage.

Les autorités locales comme l'État ferment les yeux sur ces conditions de travail d'un autre âge. Elles ne délivrent pas d'autorisation, mais sont forcément



Jerada, 24 décembre, rassemblement après la mort de deux ouvriers.

au fait de ce que le charbon extrait –environ 100 tonnes par jour au su de tous– est transporté sur des charrettes tirées par une mule et vendu aux briquetteries, aux propriétaires de fours, aux hammams et ce jusqu'à Casablanca, à 600 kilomètres de là. Selon les habitants, des mafias prospèrent sur ce commerce. Régulièrement, plusieurs fois par mois parfois, des ouvriers meurent,

des pieds ou des mains sont écrasés.

Cette fois, la colère de la population s'est manifestée. Les difficultés à remonter les corps à la surface, assumées essentiellement par les amis et voisins, la colère de la famille, aggravée semble-t-il par les tentatives des autorités locales de se soustraire à une enquête sur les conditions de la noyade, avaient de quoi déclencher

des manifestations les jours suivants. Les magasins et les écoles de Jerada ont été fermés et une grève générale proclamée contre «*l'abandon, l'injustice et la marginalisation*» du côté du pouvoir. Le prix de l'eau et de l'électricité sont à nouveau dénoncés et les slogans du Rif se sont fait entendre lors des manifestations: «*Dignité, dignité!*»

Viviane Lafont

Turquie : plus dure sera la chute?

Le 25 décembre, un tribunal d'Istanbul a ordonné le maintien en détention de quatre collaborateurs du quotidien d'opposition *Cumhuriyet* (*La République*). Dix-sept de ses responsables, journalistes ou employés font l'objet de poursuites pour «*activités terroristes*» car, pour encourir une telle accusation, il suffit d'avoir collaboré à un journal critique à l'égard du président.

À coups d'arrestations de journalistes, Erdogan a pratiquement réussi à museler la presse et les médias, ne laissant libres de s'exprimer que ceux qui sont pratiquement à ses ordres. Mais la presse est loin d'être la seule à subir ses foudres.

Ainsi, le 24 décembre, deux décrets signés d'Erdogan ont encore renforcé l'état d'exception en vigueur depuis le coup d'État manqué du 15 juillet 2016. Le premier a décidé le limogeage de pas moins de 2 576 fonctionnaires, policiers, militaires ou universitaires. Ils viennent s'ajouter aux quelque 150 000 ayant déjà fait l'objet d'une mesure similaire, sans parler des dizaines de milliers d'arrestations qui ont frappé non seulement les suspects d'appartenance à la secte

güleniste, rivale de celle d'Erdogan, mais nombre de militants de gauche ou de soutiens de la cause kurde.

Le second décret, en revanche, accorde l'immunité à toute personne, quel que soit son acte, qui agirait pour combattre le «*terrorisme*» ou pour prévenir une tentative de renversement du gouvernement. Sachant que, pour Erdogan, la définition du terroriste s'apparente à celle d'opposant, ce décret absout d'avance toute personne, quoi qu'elle ait fait, qui dira avoir agi pour défendre l'ordre et le gouvernement établis.

Avec ces dernières mesures, Erdogan fait encore un pas de plus dans l'arbitraire. Un an et demi après la tentative de coup d'État, son obsession de continuer à traquer tout ce qui peut

évoquer une opposition tient de la paranoïa.

Après avoir pendant des années bénéficié d'une situation économique favorable, la Turquie s'enfonce dans la crise, la monnaie s'écroule, l'inflation s'envole et le soutien d'Erdogan dans l'opinion s'effrite, y compris dans la fraction des couches populaires qui avait assuré ses succès électoraux. Le maintien à tout prix de l'état d'urgence, lui aussi, est de moins en moins compris. La confédération patronale *Tüsiad* elle-même appelle à y mettre fin, accusant ce régime d'exception de compromettre le climat des affaires.

Erdogan sait que, s'il vient à perdre le pouvoir, les règlements de comptes commenceront contre lui et son clan. Il tente de prendre les devants, craignant un nouveau coup d'État ou tout simplement que les prochaines échéances électorales, prévues pour 2019, n'aboutissent à la fin du règne de son parti, l'AKP, qui gouverne en maître depuis 2002. Mais peut-être ne fait-il ainsi qu'accélérer sa chute.

André Frys

Jérusalem, capitale bananière

La ministre des Affaires étrangères d'Israël a assuré être en contact avec au moins dix pays envisageant le transfert de leur ambassade à Jérusalem et prenant ainsi la suite des États-Unis de Trump. Mais, pour le moment, seul le Guatemala a annoncé qu'il comptait procéder vraiment audit transfert.

Le Guatemala est un petit pays d'Amérique centrale, dont le gouvernement est l'un des plus corrompus et des plus meurtriers au monde. C'est l'un de ceux qui ont vu naître et se développer la compagnie américaine *United Fruit*, qui a changé de nom depuis, surnommée là-bas la *Frutera*. Exploitant les plantations de bananes et autres fruits, elle a fait et défait les régimes –pas seulement de bananes!– et patronné des interventions armées des États-Unis, pour assurer des dictatures. C'est pour ce genre de pays qu'a été inventée l'expression

«*république bananière*».

Le Guatemala n'a pas grand-chose à voir ni de près ni de loin avec Israël et les Palestiniens, mais son gouvernement, toutou des États-Unis, suit le maître Trump, en échange d'on ne sait quelles promesses et sous on ne sait quelles pressions. Ce succès diplomatique, dont le gouvernement israélien se réjouit, ne résoudra en rien la question qui se pose à lui et qui est de répondre à l'exigence des Palestiniens de se voir reconnaître leurs droits, bafoués depuis des décennies.

André Victor



Jérusalem, la vieille ville.

Les grèves de novembre-décembre 1947 en France

Il y a soixante-dix ans, en novembre et décembre 1947, une vague de grèves paralysait pendant plusieurs semaines une grande partie de la France. Les années d'après-guerre étaient pour la classe ouvrière des années difficiles, des années de surexploitation au service de la « reconstruction du pays », autrement dit de la remise sur pied de l'économie et des profits de la bourgeoisie française. Elles se traduisirent entre autres par la croissance des chiffres de la mortalité infantile, des maladies, des accidents du travail.

L'hiver 1946-1947 fut marqué par des difficultés d'approvisionnement en viande, charbon, électricité, farine. Les files d'attente réapparurent devant les boulangeries. La carte d'alimentation, créée pendant la guerre pour réglementer le ravitaillement, avait toujours cours. Avec l'inflation quasi permanente, le pouvoir d'achat des salariés s'effritait rapidement. Le niveau de vie ouvrier, qui correspondait à la fin de la guerre à 60 % de celui d'avant-guerre, retomba à 50 % en mai 1947.

Le PCF et la « bataille de la production »

Le Parti communiste français, au gouvernement depuis 1944, avec de Gaulle d'abord puis avec le Parti socialiste et le parti de centre-droit MRP, s'était mis au service de la bourgeoisie pour remettre l'économie capitaliste en selle. Il justifiait la « bataille de la production », avec comme mot d'ordre : « Produire d'abord, revendiquer ensuite ». C'était l'époque où le secrétaire du PCF Maurice Thorez déclarait que la grève était « l'arme des trusts ».

L'aggravation des conditions de vie des travailleurs se traduisit, malgré l'opposition de la CGT, par des mouvements de grève dans le Livre, les banques, les minoteries, les ports, les chemins de fer, les blanchisseries, la métallurgie, les fonctionnaires.

C'est dans ce contexte qu'en avril 1947 une grève éclata dans les usines Renault de Boulogne-Billancourt, à l'initiative de militants trotskystes liés à l'Union communiste (UC). Le courant qui allait donner naissance à Voix ouvrière, puis après 1968 à Lutte ouvrière. Les travailleurs réclamaient une augmentation de salaire. Cette fois, la CGT et le PCF n'arrivèrent pas à empêcher la grève de se prolonger et de s'étendre. En quelques jours, tout Renault était en grève. La

CGT fut contrainte de se rallier au mouvement et le PCF d'apporter son appui aux « revendications légitimes » des grévistes : s'ils persistaient dans la dénonciation d'une grève pour les salaires qu'ils avaient qualifiée de provocatrice, ils risquaient de perdre tout crédit dans la classe ouvrière.

Après Renault, d'autres usines de la métallurgie suivirent. Une vague de grèves spontanées se développa dans plusieurs villes de province, suscitées par la baisse ininterrompue du pouvoir d'achat ouvrier.

de la solidarité gouvernementale, le 4 mai, le gouvernement révoqua les ministres du PCF par un décret publié le lendemain au *Journal officiel*.

Le renvoi des ministres du PCF

Ce renvoi des ministres communistes s'inscrivait dans le contexte des débuts de la guerre froide, c'est-à-dire de la fin de l'alliance entre les USA et l'URSS. Le 12 mars, le président américain Truman avait lancé la politique « d'endiguement » du communisme : c'était une déclaration de guerre froide.

Les dirigeants du PCF n'en continuèrent pas moins de réclamer leur retour au gouvernement, arguant que leur parti était « le meilleur défenseur de l'intérêt national ». Écarté du gouvernement, le PCF ne joua plus aussi ouvertement le rôle de frein qui avait été le sien en tant que parti membre du gouvernement. En même temps, il voulait démontrer la

parut pour un temps sous leur contrôle.

Les 12 et 13 novembre le comité confédéral national de la CGT lançait une plate-forme revendicative. Elle réclamait l'établissement d'un salaire minimum vital mensuel et la révision trimestrielle des salaires, pour garantir le pouvoir d'achat contre l'inflation.

La grève se propagea dans le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Le 24 novembre, l'industrie houillère était totalement paralysée. Le 27 novembre, la CGT mit en place un comité central national de grève, censé coordonner et prendre la tête d'un mouvement qui, en fait, lui échappait.

La grève s'étendit à la métallurgie parisienne. Elle éclata chez Ford à Poissy, chez Simca à Nanterre, chez Renault à Boulogne-Billancourt, chez les dockers, dans le textile, la chimie, l'alimentation, le bâtiment et certains services publics. À la fin

affrontements avec la police envoyée contre les manifestants.

Le gouvernement fut dirigé par le MRP Robert Schuman à partir du 22 novembre. Avec son ministre de l'Intérieur, le socialiste Jules Moch, il mobilisa contre les grévistes et les manifestants l'armée et les réservistes et, pour la première fois, les compagnies de CRS qui avaient été créées en décembre 1944, avec pour mission le maintien de l'ordre.

La répression causa la mort de quatre grévistes et fit de nombreux blessés. Selon les chiffres du ministre de l'Intérieur, 1 375 personnes furent arrêtées lors des semaines de grève et 147 seulement furent relaxées. Il y eut aussi des licenciements et des sanctions dans les entreprises. *L'Humanité* du 14 décembre parlait d'une « pluie de sanctions » et ajoutait : « Par centaines, les travailleurs sont suspendus, révoqués, renvoyés des administrations et des usines. »

Le gouvernement dénonçait le caractère « insurrectionnel » du mouvement. Jules Moch accusait le PCF de vouloir créer une situation révolutionnaire afin de s'emparer du pouvoir. Mais, si le PCF et la CGT furent effectivement de toutes les grèves à ce moment-là, ils n'étaient pas devenus révolutionnaires. Il s'agissait pour le PCF, face à la bourgeoisie et au gouvernement, de reconquérir parmi les travailleurs le crédit et l'influence que sa politique antiouvrière au service du redémarrage de l'économie capitaliste avait compromis.

Les dirigeants de la CGT n'appelèrent d'ailleurs jamais à la grève générale. Pour éviter de prononcer le mot, ils préféraient appeler à la « grève totale ». Tout en accompagnant les coups de colère de la classe ouvrière, voire en étant à l'initiative de certains, ils ne firent rien pour coordonner les luttes et pour faire en sorte que cette vague de grèves se transforme en une véritable grève générale, susceptible de mettre en danger le gouvernement.

Finalement, le comité central national de grève de la CGT appela à la reprise du travail le 9 décembre, alors qu'il restait encore un million et demi de grévistes.

Jean-Jacques Lamy



Le 29 novembre, les manifestants à la Bourse du travail de Saint-Étienne.

Le PCF soutenait désormais publiquement ces grèves, craignant les débordements. Mais surtout, soucieux de les contrôler, il déclarait « agir avec prudence afin de ne pas permettre que la classe ouvrière soit entraînée dans les mouvements prématurés ».

Le fait de soutenir publiquement des grévistes revendiquant des augmentations de salaire était, de la part du PCF, prendre position contre la politique de blocage des salaires du gouvernement. Prenant prétexte de cette rupture

nécessité de l'y faire revenir, en tant que parti capable de contrôler les réactions ouvrières de mécontentement.

Celles-ci finirent par déboucher en novembre sur une explosion générale. Le mouvement éclata d'abord à Marseille, où une manifestation contre le relèvement des prix des tramways déboucha sur une véritable émeute. Des militants de la CGT ayant été arrêtés et poursuivis, des manifestants envahirent le palais de justice, l'hôtel de ville, et s'en prirent au nouveau maire (de droite). La ville

novembre, trois millions de travailleurs étaient en grève, réclamant essentiellement des hausses de salaire et l'amélioration du ravitaillement.

Les CRS contre les grévistes

Le mouvement ne se limita pas aux grèves et aux occupations d'usines, il fut aussi marqué, dans un certain nombre de villes, par des manifestations, parfois de véritables émeutes contre le gouvernement, avec souvent l'occupation de bâtiments publics, de préfectures, de gares, et des

PSA – Poissy : injustice de classe

Le 20 décembre, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné neuf militants CGT de PSA Poissy à cinq mois de prison avec sursis et 11 000 euros d'amende pour avoir, en février dernier, discuté pendant 17 minutes dans le bureau d'un chef. Pour la juge et la direction de PSA, cela relève de la séquestration et de la violence psychologique en réunion.

Les neuf militants ont fait immédiatement appel de ce jugement. Il est d'autant plus scandaleux que le même tribunal correctionnel s'est montré dans une autre affaire très clémente pour la direction de PSA. Bien que reconnue coupable d'homicide involontaire suite à un accident mortel d'un travailleur, en septembre 2011, celle-ci n'a été condamnée qu'à une amende de 50 000 euros et quelques dizaines de milliers d'euros de préjudice pour la famille.

Les militants ne sont pas étonnés de ce jugement, qui intervient dans un contexte d'attaques de la direction contre l'ensemble des travailleurs de l'usine.

Ainsi, à la veille des congés de fin d'année, la direction a soumis aux syndicats la proposition d'allonger

le temps de présence des travailleurs à l'usine de 20 minutes par jour, gratuitement. Il s'agit en effet de temps de pause, mais elle ne cache pas sa volonté d'imposer que, sur ces 20 minutes, 10 minutes soient travaillées, à son bon vouloir.

Évidemment, cet allongement d'horaire est très impopulaire chez les ouvriers, bien que la direction affirme le contraire. Les militants CGT ont organisé une consultation sur les chaînes de production, un vrai sondage grandeur nature pour que le mécontentement, à trois jours du départ en vacances, puisse s'exprimer.

En moins de 48 heures, près de 1 400 travailleurs ont signé ce qui était devenu une pétition contre le projet de la direction. Cela n'a pas empêché celle-ci d'obtenir la signature des syndicats,



Lors du précédent procès, en novembre, à la sortie du TGI de Versailles.

sauf celle de la CGT, à la dernière minute avant la fermeture de l'usine. Malgré cela, le plus dur reste à faire pour elle : faire accepter à partir du 1^{er} mars les nouveaux horaires. Car la signature des syndicats est une chose, l'accord des travailleurs en est une autre. Certes, il faudra plus qu'une pétition pour faire comprendre à la direction que la place de ses nouveaux horaires est à la poubelle, mais cette démonstration de mécontentement est une première étape.

Une autre attaque est en préparation contre les travailleurs de l'équipe de nuit. La direction espère

imposer en avril prochain la signature de nouveaux contrats de travail à temps partiel, 28 h 30 au lieu de 35 heures. La paye serait amputée d'autant. Et, cerise sur le gâteau, la direction se garderait la possibilité de faire travailler 35 heures. Ces heures supplémentaires au-delà de 28 h 30 ne seraient pas payées à la fin du mois, mais stockées dans un compteur qui serait débloqué au bout d'un an si le salarié n'a pas chômé entre-temps.

La direction ne se refuse rien. Augmentation du temps de travail, baisse des salaires : on comprend bien pourquoi elle

s'attaque aussi durement aux militants ouvriers qui ne baissent pas la tête. Elle sait qu'en continuant à dénoncer ces attaques inacceptables et en appelant les salariés à se mobiliser, ils peuvent gêner sa volonté d'accumuler des milliards de profits en paix, sur le dos des travailleurs. Elle redoute par-dessus tout leur réaction collective et voudrait démoraliser ces militants. Mais, en les attaquant aussi durement, la direction n'a fait que renforcer leur détermination à combattre sa politique. C'est une première défaite pour elle, en appelle bien d'autres.

Correspondant LO

Michelin – Cholet : un camouflet pour le patron

L'usine Michelin de Cholet compte 1 300 travailleurs, auxquels il faut ajouter de nombreux salariés d'entreprises prestataires, et fabrique des pneus pour 4x4 et camionnettes. En septembre dernier, le comité d'hygiène et de sécurité (CHS-CT) avait voté le principe d'une expertise sur les risques psychosociaux provoqués par les méthodes de management.

Le CHS-CT, à large majorité CGT, s'appuyait sur une succession de faits précis – brimades, vexations, procédures disciplinaires abusives, isolement de salariés – pour demander que soit reconnue l'existence de risques graves de souffrance au travail, susceptibles d'affecter la santé des salariés. Un exemple parmi d'autres : une ouvrière

victime d'attouchements s'était vu préconiser... un changement de tenue vestimentaire.

L'un des responsables du personnel était particulièrement visé par la démarche du CHS-CT, pour son attitude désinvolte, méprisante et provocante, une attitude s'apparentant bien souvent à du harcèlement, ayant pour effet d'acculer

des travailleurs à la démission. Ce cadre n'est pas le seul responsable. Au-dessus de lui, c'est la direction de Michelin qui fait pression sans cesse pour dépasser les objectifs de production et met les travailleurs en concurrence les uns avec les autres, ce qui entraîne parfois des altercations.

Michelin avait donc saisi le tribunal de grande instance (TGI) d'Angers pour faire annuler la demande d'expertise du CHS-CT, son principal argument étant « la diffamation à l'encontre d'un cadre proche de la retraite » qui avait rendu de bons et loyaux services pendant trente-sept ans. Chaque membre du CHS-CT était même assigné au tribunal par voie d'huissier.

Mais l'intimidation ne paie pas toujours, et le TGI a donné raison aux militants du CHS-CT. Michelin va devoir s'acquitter de 5488 euros de frais de procédure et surtout payer les frais d'expertise. C'est un encouragement à ne pas baisser la tête et à continuer la lutte contre les pressions du patron.

Correspondant LO

PSA – Sochaux : révoltant et insupportable

La veille de Noël, le bulletin d'entreprise *Lutte ouvrière* de PSA Sochaux rapporte qu'un ouvrier, qui travaillait à mi-temps thérapeutique suivi d'un arrêt de travail, a dû y mettre fin, faute de ressources. Dans son secteur, les travailleurs se sont aperçus qu'il n'avait plus les moyens de se nourrir. Après lui avoir apporté de la nourriture, les ouvriers du secteur ont fait une collecte pour l'aider.

Dans un autre atelier, c'est un autre ouvrier qui est décédé d'une crise cardiaque, près de son domicile. La veille, à l'usine, cet ouvrier avait été envoyé à l'infirmerie parce qu'il ne se sentait pas bien et ressentait une douleur au bras et au cœur. Après ce passage à l'infirmerie, il avait été renvoyé au travail, et c'est le lendemain matin que le drame est arrivé.

Correspondant LO

Renault-Sovab – Batilly : derrière le discours la réalité

Le *Républicain Lorrain* ouvre ses colonnes au directeur de la Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle. Il étale sa satisfaction pour la production des fourgons Master de l'année. Il vante la réduction des coûts, mais est complètement muet sur ceux qui en font les frais, les travailleurs, soumis aux cadences tendues et aux salaires bloqués.

Il considère normal le recours, permanent depuis des années, à 600 intérimaires et présente comme un exploit d'avoir embauché 254 CDI en deux ans, alors que ce ne sont que

des remplacements de départs. En effet le nombre de CDI était de 2 168 en février 2015, pour arriver à... 2 179 fin novembre dernier, après avoir été bien plus élevé dans les années 2000.

Alors, comme le directeur veut faire plus avec moins, les cadences sur chaîne font périodiquement l'objet de remaniements, qui obligent souvent les travailleurs concernés à débrayer pour obtenir des aménagements.

Il n'y a pas de cadeaux à la Sovab pour ceux qui font la fortune des actionnaires.

Correspondant LO



Le site Michelin de Cholet.

SNCF : usagers et cheminots trinquent

Après la mise en rideau de la totalité du réseau de la gare Montparnasse, après le dramatique accident au passage à niveau de Millas, après la pagaille dans les trains de banlieue avant Noël, le réseau de la gare Saint-Lazare a subi à son tour une panne générale mardi 26 décembre.

Chaque fois, la direction de la SNCF prétend trouver des explications et, chaque fois, elle promet que dorénavant les questions seront réglées en amont et les solutions de rechange envisagées.

Pourtant entre ces

accidents, du plus terrifiant au plus quotidien, il y a un lien. Depuis des dizaines d'années, la SNCF privilégie les grandes lignes TGV aux dépens des autres, intercity et banlieue. Depuis des dizaines d'années également, la direction fait des

Abbeville-Le Tréport : une ligne menacée



Manifestants dans la gare d'Abbeville.

La SNCF a décidé de supprimer le 28 mai prochain la ligne reliant Abbeville aux villes sœurs de la côte, Le Tréport, Mers-les-Bains et Eu. Jeudi 21 décembre, plusieurs centaines d'usagers ont manifesté leur opposition à cette fermeture.

Au cours d'un rassemblement à la gare d'Abbeville, plusieurs élus locaux ont pris la parole, ainsi que des représentants du comité d'usagers. Les manifestants ont ensuite pris le train en direction de la gare du Tréport où les attendaient des centaines d'autres usagers. Tous protestent contre le choix de la SNCF de faire des économies sur les lignes du réseau secondaire, celles qui sont utiles à leurs déplacements quotidiens. Un jeune habitant Le Tréport, en classe de BTS à Abbeville, soulignait qu'il mettait 45 minutes en train contre 1 h 15 en car pour rejoindre son lycée, sans parler des dégâts environnementaux liés au remplacement du train par des bus.

Avec l'assentiment des gouvernements successifs, la SNCF mène une politique

de sous-investissement sur les petites lignes, dont les infrastructures sont dans un état lamentable. Pour maintenir la ligne unique Abbeville-Le Tréport, il faudrait 40 millions d'euros, dont la région se dit prête à déboursier la moitié. Mais la SNCF, après avoir modifié les horaires pour les rendre peu adaptés, notamment pour les scolaires, explique que la ligne est trop peu fréquentée pour mériter des investissements d'une telle ampleur. Ses arguments ont le don de mettre en colère les usagers. « Ils ont fait en sorte de vider la ligne, de ne pas l'entretenir pendant des années, et maintenant ils se servent de leurs manquements pour justifier de nous enlever le train ! Et ce sont les plus défavorisés qui se retrouveront encore plus isolés, encore plus démunis », dénonçait une travailleuse utilisatrice quotidienne de la ligne.

Après cette mobilisation réussie, les manifestants, dont beaucoup étaient coiffés de bonnets de père Noël, se sont donné rendez-vous en 2018.

Correspondant LO

économies sur le personnel dans tous les secteurs, y compris aux dépens de l'entretien du matériel et des voies. Cela finit forcément par se voir et, éventuellement, par produire des catastrophes. On se souvient que l'accident de Brétigny-sur-Orge, dans lequel sept personnes ont péri, était dû à un défaut d'entretien sur la voie.

Quelles que soient les circonstances particulières, les accidents aux passages à niveau sont dus à l'existence même de ces passages. On peut aussi prédire que, dès que la température descendra, des caténaires vont tomber sous le poids du gel, des trains s'arrêter en pleine voie et des passagers attendre des heures dans des wagons non chauffés. La



SNCF expliquera l'accident par l'arrivée de l'hiver, événement pourtant prévisible s'il en est.

Tout en faisant porter la responsabilité des accidents exclusivement aux équipes de cheminots, les gouvernements successifs expliquent docilement que la SNCF doit faire toutes ces économies, sur les hommes et sur le matériel, pour payer les frais d'un endettement colossal. C'est bien pourtant l'État qui a contraint le service public

à s'endetter, aiguillant ainsi le réseau ferré et ses finances directement vers les coffres des banques privées.

Ainsi, la dégradation des conditions de travail et la baisse des effectifs, le travail non fait et les retards, incidents, accidents et catastrophes qui en découlent sont au moins en partie le résultat du pillage du service public du chemin de fer au profit des banques.

P. G.

Mises en examen deux ans après

Deux ans après le déraillement d'un TGV d'essais en Alsace, la SNCF et sa filiale Systra ont été mises en examen le 21 décembre pour blessures et homicides involontaires.

Le 14 novembre 2015, à Eckwersheim près de Strasbourg, l'accident de la rame d'essai du TGV avait fait 11 morts et 42 blessés parmi les 53 personnes à bord. À l'époque, la SNCF s'était empressée de se défausser en parlant de la présence dans le train de personnes étrangères au service, sous-entendant ainsi qu'elles avaient pu détourner l'attention des agents. La justice avait d'ailleurs inculpé trois salariés, dont le conducteur du train, accusé de ne pas avoir freiné à temps. Il aura donc fallu attendre plus de deux ans pour que la direction de la SNCF soit mise en

cause par la justice !

Le rapport judiciaire remis en octobre dernier est accablant pour la SNCF et sa filiale Systra. L'ordre de dépasser la vitesse de conception de la ligne est bien venu d'en haut, sans que le conducteur et les cheminots à bord soient mis au courant ni du niveau de survitesse, ni du fait qu'on leur faisait franchir les limites techniques supportées par la voie. Le rapport pointe également le fait que la conduite de la rame ait été confiée à « du personnel n'ayant pas l'expérience des essais en survitesse et sans formation appropriée », sans oublier

l'absence de coordination entre les entreprises sous-traitantes et la SNCF. C'est dans ces conditions que la rame a pu aborder à 265 km/h un virage dans lequel la vitesse est limitée à 176 km/h, entraînant le déraillement mortel.

L'impasse sur la sécurité, évidente dans cet accident dramatique, n'est malheureusement pas exceptionnelle. En réduisant le nombre de travailleurs, en faisant des économies sur l'entretien du réseau, en fermant des ateliers de réparation, la SNCF continue de sacrifier la sécurité des cheminots et des usagers au nom des économies. De Brétigny en 2013 au terrible accident sur le passage à niveau de Millas cette année, cela finit par tuer.

Nadia Cantale



Nos lecteurs écrivent : cohue à Paris - Bercy

Samedi 23 décembre, premier jour des vacances, c'était la cohue à la gare de Bercy. Comme plusieurs centaines de personnes, je n'ai jamais pu monter dans mon TER de 13 h 33 en direction de Lyon. Nous avons été reportés sur le TER suivant de 15 h 33, sans être sûrs de pouvoir y monter puisque, à ces centaines de personnes restées sur le quai, allaient se joindre tous les voyageurs prévus pour le 15 h 33, train lui aussi largement

surbooké. En ce 21^e siècle, la SNCF est visiblement incapable de prévoir et de gérer l'affluence de voyageurs en cette période de fêtes. Les billets de train vendus en surnombre étaient même encore disponibles sur Internet et sur les bornes en gare jusqu'au départ du train, malgré la cohue indescriptible sur place !

Le personnel en gare faisait ce qu'il pouvait pour aider les voyageurs. Mais, pour beaucoup, il

s'agissait d'interimaires à qui on n'avait donné aucune consigne ni information. Engagés pour aider les voyageurs pour l'achat de billets sur les bornes, ils se sont retrouvés par la force des choses à essayer de gérer la foule d'usagers mécontents, sans aucune consigne de la direction ni la moindre information, alors que la situation avait commencé dès le matin ! La SNCF est un gros paquebot sans capitaine !

Un lecteur

Hôpitaux de Marseille : « Soigner les humains, pas les déficits »

À l'appel de l'ensemble des syndicats, jeudi 21 décembre, une foule de salariés, 500 selon la presse, occupaient la salle de réunion et les couloirs près de la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM). Ils avaient beaucoup à dire au tout nouveau directeur, et ils l'ont dit.

Contre le projet aberrant de supprimer encore quelque mille emplois sur l'ensemble des hôpitaux de Marseille, tous dénonçaient une situation d'ores et déjà insupportable pour le service de santé : « La prise en charge des malades est

dégradée. Il est inconcevable qu'on nous demande encore de fermer des lits, des services, peut-être des hôpitaux entiers. » « L'hiver dernier, à cause d'une épidémie de grippe, il a fallu annuler des interventions chirurgicales. Demain, avec 500 lits

de moins, comment va-t-on faire ? »

La situation est insupportable du point de vue des soignants, des ouvriers, des ambulanciers, des administratifs. Ainsi dans tel service de l'hôpital de La Timone : « En fait, pour répondre au manque d'effectifs, on est aussi femmes de ménage, brancardiers, coursiers et même agents comptables quand il faut enregistrer les urgences. » Quant aux heures supplémentaires, « on ne les compte plus, elles ne sont plus payées : on nous

a dit que l'enveloppe était vide ». Le manque d'hospitaliers est criant. Ainsi, à l'hôpital Nord, une cadre racontait : « Hier, dans mon unité, il y avait vingt-cinq patients et une seule infirmière intérimaire. C'était son deuxième jour à l'AP-HM. J'ai dû faire revenir sur ses congés une seconde aide-soignante pour l'assister. [...] C'est ça le quotidien de l'hôpital. [...] Demain dans mon unité, cette infirmière sera seule. »

D'ailleurs, même les produits nécessaires manquent cruellement, « produits

d'entretien, éponges : pour faire le ménage on utilise du papier-toilette, on n'a pas assez de bouteilles d'eau pour distribuer aux patients ».

Le chantage de l'État exigeant des centaines de suppressions de postes à l'AP-HM, en échange du financement de la dette, met en danger les malades tout autant que les travailleurs des hôpitaux. Comme l'a dit un des hospitaliers : « Notre mission, c'est de soigner les humains, pas les déficits. »

Correspondant LO

Franche-Comté : les aides à domicile en ont assez

Les salariés des structures d'aide à domicile du nord de la Franche-Comté ont décidé d'une journée de grève le 30 janvier, pour dénoncer les problèmes auxquels le personnel chargé de la prise en charge des personnes âgées est confronté.

Le manque de personnel a pour conséquence des conditions de travail intolérables. La situation, déjà très tendue cet été, s'est aggravée avec les arrêts maladie dus aux rhumes et gastro-entérites de saison,

mais aussi à la fatigue physique et psychologique des auxiliaires de vie à qui on en demande toujours plus.

Les salariés des associations Colchique à Belfort, Apasad à Grand-Charmont en ont assez des surcharges de travail, du non-remplacement des absents, des plannings modifiés à la dernière minute et dénoncent des salaires et des indemnités kilométriques tellement bas que c'est un obstacle au recrutement.

Correspondant LO

Rouen : le collectif Vieux debout ! manifeste

Mardi 12 décembre, 150 personnes ont manifesté devant le conseil départemental de Seine-Maritime pour dénoncer le manque de moyens dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Dans le cortège, organisé par le collectif Vieux debout ! il y avait des personnes âgées, leurs familles ou encore les personnels soignants. Ils ont scandé leur mécontentement face aux dégradations des conditions de vie des personnes dépendantes.

En décembre 2016 déjà,



CK NORMANDIE ACTU

le gouvernement de gauche avait fait voter une loi diminuant les budgets des Ehpad. Cette fois-ci, la décision du gouvernement Macron de supprimer les contrats aidés aggrave encore la situation. Aujourd'hui, il y a en moyenne en France dans

chaque Ehpad 0,57 salarié pour une personne dépendante, contre 0,8 en Allemagne ou au Canada.

L'argent public doit servir aux services publics, pas à alléger les impôts des plus riches.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org



Augmentations : ils nous gonflent avec le gaz

Le prix du gaz naturel va augmenter de 6,9 % en moyenne, le 1^{er} janvier. En réalité, le résultat est assez complexe, en fonction des différents fournisseurs et de leurs tarifs différents. En outre, la hausse n'est pas la même pour ceux qui utilisent le gaz seulement pour la cuisson et l'eau chaude, ou pour le chauffage.

Quoi qu'il en soit, la hausse du prix du gaz sans les taxes est en moyenne de 2,3 %, du fait de l'augmentation des prix de gros et, au passage, des prélèvements des compagnies de distribution.

En fait, l'essentiel de la hausse vient de l'augmentation d'une taxe, la TICGN, taxe intérieure de consommation de gaz naturel. La TICGN est promise à un bel avenir : elle devrait encore augmenter de 43,7 % l'année prochaine, et de 172,4 % à l'horizon 2022 ! Elle a pour objectif déclaré

de sanctionner les consommations de produits carbonés, et aussi de financer des chèques énergie, pour aider les foyers précaires ainsi que les travaux d'isolation. Autrement dit, les foyers précaires paieront d'abord le gaz plus cher et ensuite seront (peut-être) partiellement remboursés. Belle logique !

De toute façon, le choix de se chauffer est la plupart du temps lié au choix du logement. Et puis, changer pour se chauffer à l'électricité coûte généralement plus cher. Les clients du gaz sont donc prisonniers. Cette taxe se veut écologique. Mais le plus clair dans l'affaire est que, quand le gouvernement veut faire de l'écologie, il la fait payer aux usagers. Pas question pour lui de toucher aux profits des compagnies concernées.

André Victor

Carburants : l'État fait le plein

Le gouvernement a décidé de rééquilibrer la fiscalité qui pèse sur les carburants. Chacun sait que le gazole qui sert aux moteurs diesel bénéficie jusqu'à présent d'une fiscalité plus avantageuse que les autres essences, ordinaires ou super. Il bénéficie également de l'acharnement des constructeurs automobiles, français notamment, à favoriser les moteurs diesel. C'est ce qui fait son succès.

Seulement le diesel est réputé polluer davantage et ce carburant est donc dorénavant visé par l'augmentation des taxes. Pour établir un certain équilibre entre le gazole et les autres carburants, l'État aurait pu choisir de diminuer les taxes sur l'essence, ordinaire et super, mais ç'aurait été perdre de l'argent, et donc hors de question.



Diesel ou essence, un plein de taxes.

L'État aurait aussi pu choisir d'augmenter simplement les taxes sur le gazole sans toucher au reste. Mais cela, il ne l'a pas voulu.

Il y aura donc une double augmentation des taxes, beaucoup sur le gazole (7,6 centimes par litre) et un peu quand même sur les autres essences (3,9 centimes par litre pour l'essence sans plomb). Comme cela, tout le monde est volé

et l'État s'en met toujours plein les coffres.

À l'avenir, ce sera encore pire puisque, en 2022, il est prévu 31 centimes par litre de plus pour le gazole et 15 centimes sur les autres carburants. Cela pèsera sur tous les prix, et d'abord sur le budget de tous ceux qui n'ont d'autre choix qu'utiliser leur véhicule pour aller travailler.

A.V.

Pimkie : menaces de licenciements

La direction de la chaîne de magasins de vêtements Pimkie va consulter les syndicats pour procéder au licenciement de 200 de ses 1900 salariés. Elle voudrait pouvoir utiliser la procédure de la rupture conventionnelle collective, nouvellement autorisée par les ordonnances Macron.

Les licenciements seraient alors réputés à l'amiable, sans que l'entreprise ait à proposer quelque reclassement que ce soit.

Les salariés partiraient sans recours possible, avec pour solde de tout compte des indemnités réduites au minimum. Cette procédure nécessite, pour l'instant, la signature majoritaire des syndicats de l'entreprise. Les représentants qui se sont exprimés, ceux de la CGT et de FO, ont dit qu'il n'était pas question d'accepter ce diktat.

Pimkie est une sous-marque d'un groupe qui détient des milliers de

magasins de vêtements de par le monde, lui-même filiale du groupe Mulliez, géant de la distribution, propriétaire entre autres d'Auchan. Ce n'est pas la première fois que ce groupe supprime des emplois pour augmenter la rentabilité de son capital. Mais ses dirigeants espèrent bien que, grâce à Macron, les licenciements leur reviendront encore meilleur marché.

P.G.

Argenteuil : prime de présentéisme discriminatoire

Le conseil municipal d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, a voté mardi 19 décembre la création d'une prime dite d'assiduité. Selon la directrice générale des Services de la ville, il ne s'agirait aucunement de pénaliser les salariés ayant eu des absences, mais d'un bonus d'encouragement pour les agents « qui supportent les absences de leurs collègues ».

Les conditions d'attribution sont drastiques. Chaque journée étant pénalisée de 25 % de retenue sur la prime, les employés ne toucheront rien au bout de quatre jours d'absence : les grévistes bien entendu, mais aussi les absents pour maladie ordinaire, hospitalisation, accidents de service, les congés paternité et même maternité !

Autrement dit, les salariés seront pénalisés pour des absences reconnues par la loi auxquelles tous ont droit, et cela déjà pour l'année écoulée.

Le syndicat CGT territoriaux d'Argenteuil compte faire appel de cette décision en justice, jugeant l'attribution de cette prime « injuste, amoral et discriminatoire ».

M. L.

Macron, le sabre...

Macron a prétendu récemment que la France n'avait pas de politique en Afrique. Mais il ne perd pas une occasion de s'y rendre. Cette fois, c'était pour le repas de Noël des troupes françaises engagées au Niger dans le cadre de l'opération Barkhane.

Contrairement à ce que disent les esprits chagrins, ce n'est absolument pas pour défendre les intérêts

des capitalistes français, notamment ceux d'Areva au Niger, que 4000 soldats français sont déployés au Sahel. Tout simplement, Macron aime les uniformes et les bûches de Noël et c'est tellement plus agréable au soleil !

... et le goupillon

Le président a reçu à l'Élysée les représentants des six principaux cultes en France. C'était la première fois qu'un tel rendez-vous

Fil rouge

avait lieu sans motif particulier, si ce n'est de montrer que le gouvernement donne de l'importance à ce que pensent curés, pasteurs, rabbins, imams, etc. Ceux-ci ont été rassurés : ils seront bien consultés lors de la révision de la loi sur la bioéthique en 2018. Le ministre de l'Éducation leur a aussi dit que les « esprits étaient mûrs » pour que soit développé l'enseignement du fait religieux

dans l'Éducation nationale. Macron ne se refuse pas à marcher sur l'eau bénite.

Argent public ? École publique !

Lors de l'adoption du budget 2018, l'agglo de La Roche-sur-Yon a, pour la deuxième fois, voté une subvention de fonctionnement à l'ICES (Institut catholique d'études supérieures). Cette subvention passe, sous prétexte d'une

augmentation des effectifs, de 100 000 à 120 800 euros, soit 20 % de hausse !

Dans le même temps, les mêmes ont décidé de limiter à 1 % l'augmentation de la masse salariale des agents communautaires. Deux poids, deux mesures. L'argent public devrait servir aux services publics et à l'enseignement public, pas à favoriser la propagande religieuse.